



Comité Départemental
de Badminton



SoliBad +2BAD

Championnat d'Ille-et-Vilaine Adultes de Badminton

Table des matières

1. GÉNÉRALITÉS	2
1.1 DEFINITION	2
1.2 CHAMP D'APPLICATION	2
2. PARTICIPATION	2
2.1 CRITERES D'ADMISSION	2
2.2 TABLEAUX	2
3. INSCRIPTIONS	2
3.1 ENSIMPLE	2
3.2 ENDOUBLE	2
3.3 FORFAITS ET REMPLACEMENTS	3
4. CONFECTION DES TABLEAUX	3
5. ÉCHÉANCIER	3
6. GESTION TECHNIQUE	3
7. VOLANTS	3
8. MEDAILLES	3
9. PARTENARIAT	4
10. FINANCEMENT	4
10.1 FRAIS D'INSCRIPTION	4
10.2 RESTAURATION	4
10.3 PRODUITS DIVERS	4
11. OFFICIELS TECHNIQUES	4
11.1 JUGE ARBITRAGE	4
11.2 ARBITRAGE	4
12. ACCUEIL DE LACOMPÉTITION	5
12.1 DESIGNATION DE L'ORGANISATEUR	5
12.2 OBLIGATION LOGISTIQUE POUR LE CLUB ORGANISATEUR	5
12.3 MODALITES DE L'ORGANISATION	5
13. DÉCLARATION SUR POONA	5
14. CÉRÉMONIES PROTOCOLAIRES	5
AIDE-MEMOIRE CLUB ORGANISATEUR	6

1. GÉNÉRALITÉS

1.1 Définition

Le Championnat 35 Adultes est une compétition attribuant les titres de champion d'Ille-et-Vilaine dans les 5 disciplines : Simple Homme (SH), Simple Dame (SD), Double Homme (DH), Double Dame (DD) et Double Mixte (DX).

A l'issue de cette compétition, les titres de « Champion d'Ille-et-Vilaine Adultes » sont attribués aux vainqueurs, et de vice-champions d'Ille-et-Vilaine Adultes aux finalistes

1.2 Champ d'application

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions de participation, les modalités d'engagement et le déroulement de cette compétition.

Le Championnat d'Ille et Vilaine Adultes est organisé par le Comité Départemental d'Ille et Vilaine de Badminton (Comité 35)

Le règlement général des compétitions de la FFBaD s'applique pour tous les points non développés dans ce règlement.

Aucun tournoi ou série adultes ne sera autorisé sur le territoire d'Ille-et-Vilaine aux mêmes dates.

2. PARTICIPATION

2.1 Critères d'admission

Seuls sont admis à participer au Championnat 35 Adultes, les joueurs remplissant les conditions suivantes :

- Joueurs licenciés dans un club d'Ille-et-Vilaine affilié à la Fédération Française de Badminton (FFBaD).
- Catégories d'âges autorisées : minimes, cadets, juniors, seniors et vétérans.
- La compétition est ouverte aux joueurs N-R-D-P
- Les joueurs doivent être disponibles le samedi de 8h à 23h et le dimanche de 8h à 17h

2.2 Tableaux

Le Championnat 35 Adultes oppose les joueurs dans cinq disciplines (SH, SD, DH, DD, DM). Dans chacun de ces disciplines, pour un meilleur déroulement du championnat, les joueurs sont regroupés par séries : N-R-D-P

3. INSCRIPTIONS

Pour le Championnat 35 Adultes, chaque joueur ne peut s'inscrire que dans un seul tableau par jour de compétition.

Les inscriptions sont libres et se font obligatoirement sur le site badnet.fr jusqu'à J-15.

Pour chaque discipline :

3.1 En simple

Afin de constituer les tableaux du Championnat 35 Adultes, le Comité 35 retient :

Dans les séries R-D et P, les 16 meilleurs joueurs inscrits ;

Dans la série N, les 5 meilleurs joueurs inscrits ;

Suivant leur moyenne CPPH à J-30.

En cas de forfait d'un joueur, il est remplacé par le joueur le mieux classé non retenu initialement.

Les autres joueurs inscrits mais non retenus sont libérés pour le week-end.

3.2 En double et en mixte

Les inscriptions doivent être saisies et validées par les deux partenaires et/ou club sur Badnet jusqu'à J-15 avant la compétition.

En double (Homme et Femme), en P, D et R, seules les 16 meilleures paires inscrites en fonction du CPPH (à J-30) sont retenues pour participer au Championnat 35 Adultes.

En mixte, en P, D et R, seules les 12 meilleures paires inscrites en fonction du CPPH (à J-30) sont retenues pour participer au Championnat 35 Adultes.

En double et mixte N, En double (Homme et Femme), seules les 5 meilleures paires inscrites en fonction du CPPH (à J-30) sont retenues pour participer au Championnat 35 Adultes.



Comité Départemental
de Badminton



3.3 Forfaits et Remplacements

En cas de forfait d'un joueur en double, le joueur restant à jusqu'à J-9 pour retrouver un partenaire de classement équivalant au joueur forfait. Dans le cas contraire, la paire est remplacée par la paire la mieux classée non retenue initialement.

Les autres paires inscrites mais non retenues sont libérées pour le week-end du championnat

Aucune modification des tableaux n'est apportée sauf accord du Juge-Arbitre désigné.

4. CONFECTION DES TABLEAUX

La confection des tableaux est réalisée par le GEO du Comité 35 sous contrôle de la commission Séniors, en accord avec le Juge-Arbitre principal.

Dans la mesure du possible, les tableaux sont répartis, en priorité, en poules de 4, en privilégiant 2 sortants par poule.

La constitution des tableaux est réalisée en fonction des inscriptions et en phase avec le R.G.C.

Les têtes de série sont déterminées pour chaque tableau en fonction du CPPH à J-30.

En cas d'égalité au CPPH, priorité sera donnée au plus jeunes (moyenne de la paire pour les doubles).

Tous les forfaits ultérieurs au tirage au sort devront être justifiés auprès de la Ligue de Bretagne.

5. ÉCHÉANCIER

Les échéanciers sont effectués par le Juge-Arbitre à J-6 avant la compétition.

En fonction des inscriptions, l'échéancier suivant est conseillé :

Le samedi, les tableaux de simple et de mixte seront, dans la mesure du possible, joués, dans leur intégralité. Toutefois, si l'échéancier ne permet pas le respect des horaires prévus, le Comité se réserve le droit de reporter les phases finales au dimanche.

Le dimanche, tous les doubles puis, le cas échéant, les demi-finales et finales des simples.

6. GESTION TECHNIQUE

La compétition est gérée sur le logiciel Badnet.

La création du tournoi sur Badnet, les inscriptions et les tableaux sont effectués et gérés par le GEO du Comité 35, sous contrôle de la commission Jeunes et du Juge Arbitre principal.

Le matériel utilisé doit être constitué d'un ordinateur (disposant d'un accès à internet et apte à utiliser le logiciel Badnet) et d'une imprimante.

Il est recommandé d'avoir une connexion internet dans la salle.

Les convocations sont mises en ligne sur Badnet et sur le site du Comité 35, le mardi précédant la compétition.

À partir du jeudi, les joueurs concernés sont avertis individuellement par mail, en cas de modification des convocations.

Le Comité 35 contacte la presse régionale pour annoncer les dates, le lieu, les horaires, les contacts et les conditions de déroulement de ce championnat.

Le club organisateur doit également entreprendre des démarches afin de médiatiser l'évènement (presse sportive et locale).

7. VOLANTS

Pour tous les joueurs, les volants plumes homologués sont à leur charge (partage) jusqu'aux demi-finales.

Pour les finales, 3 volants plumes homologués sont fournis par le Comité.

Ceux-ci sont livrés au club organisateur par le partenaire du Comité 35.

8. MEDAILLES

Les médailles seront fournies par le Comité 35 pour les demi-finalistes, les finalistes et les vainqueurs des différentes séries.

9. PARTENARIAT

L'organisateur doit respecter l'engagement du Comité 35 vis-à-vis de son partenaire :

- ✓ Mettre à disposition un emplacement pour la tenue de son stand.
- ✓ Afficher ses supports de communication et utiliser sa charte graphique sur les supports de communication.

Le Comité 35 prend en charge les frais de restauration de la personne tenant le stand de son partenaire.

En cas d'indisponibilité du partenaire du comité 35, le club organisateur a la possibilité de choisir le partenaire de son choix.

10. FINANCEMENT

10.1 Frais d'inscription

Le club organisateur et le Comité 35 se partagent la somme totale des inscriptions selon la répartition suivante 40% pour le club organisateur et 60% pour le Comité

Les tarifs d'inscriptions se trouvent dans l'annexe A1-CD35-Dispositions Saison de la saison concernée.

10.2 Restauration

Les recettes restent entièrement acquises au club support.

Si le club souhaite mettre en place pour la buvette un système de réservation, il doit le préciser sur sa lettre d'invitation. Les tarifs de la buvette doivent rester raisonnables (dans la même moyenne que pour les tournois privés).

Un repas convivial entre le samedi et le dimanche est conseillé. Il est organisé par le club support. Tous les joueurs peuvent y participer. Le tarif doit être attractif de façon à faire participer un maximum de monde. Le club communique en amont (plaque d'invitation) sur cet événement afin de permettre à chacun de s'inscrire.

10.3 Produits divers

Tous les autres bénéfices liés à des actions du club organisateur à l'occasion du Championnat 35 Adultes lui sont entièrement acquis (Tombola, jeux...).

11. OFFICIELS TECHNIQUES

11.1 Juge Arbitrage

Désignation

Les Juges-Arbitres du Championnat 35 Jeunes sont désignés par le comité 35.

Le Juge-Arbitre principal est de grade Ligue Certifié, au minimum.

Indemnités

L'indemnité du Juge-Arbitre principal est à la charge du Comité 35 de Badminton.

L'indemnité du Juge-Arbitre adjoint est à la charge du Comité 35 de Badminton.

Déplacements

Les frais de déplacements (à hauteur d'un aller-retour par jour de compétition) des Juges-Arbitres sont entièrement à la charge du Comité 35 de Badminton.

Restauration

Les frais de restauration des Juges-Arbitres sont entièrement à la charge du club organisateur.

Sauf, le(s) petit(s) Déjeuner des Juges-Arbitres qui est (sont) à la charge du Comité 35.

Hébergement

Le club organisateur veille à l'hébergement des Juges-Arbitres. Le coût est à la charge du Comité 35.

Une chambre individuelle bénéficiant d'une connexion internet est un minimum requis.

Suivant l'éloignement géographique du JA par rapport au club organisateur, la nuitée du vendredi est également à la charge du Comité 35.

11.2 Arbitrage

Les matchs seront auto-arbitrés par les joueurs.

Le club organisateur peut, s'il le souhaite, solliciter des arbitres. Ceux-ci sont alors à la charge du club.

Dans ce cas, les chaises d'arbitrage seront à privilégier.



Comité Départemental
de Badminton



12. ACCUEIL DE LA COMPÉTITION

12.1 Désignation de l'organisateur

Les clubs breilliens souhaitant organiser ce Championnat 35 Séniors doivent envoyer un dossier de candidature motivé au secrétariat du comité 35, au plus tard au 31 août de la saison en cours.

Le club organisateur dépose un dossier de candidature pour l'organisation de la compétition sur 2 jours.

Il est possible d'organiser ce championnat avec le regroupement de 2 clubs, à condition que la distance entre les deux salles de la compétition soit inférieure à 10 km.

12.2 Obligation logistique pour le club organisateur

Salle

Le club organisateur doit disposer d'au moins 9 terrains, dans une ou deux salles, sur 2 jours.

Le club doit prévoir des scoreurs, à minima, pour les finales.

Table de marque

La table de marque doit être tenue en permanence par 2 personnes, bénévoles ou salariés du Comité 35. Le club support pouvant fournir son aide s'il le désire.

Le club assure la gestion matérielle de la compétition dans les meilleures conditions (table de marque, gestion échancier et fichier de la compétition, sono, affichage, assistance médicale, etc.)

Plateau de jeu

Le club support aura la charge de préparer le plateau de jeu, terrain et podium. Le club support devra entretenir / nettoyer les terrains au cours du weekend et en particulier entre les 2 journées. '

Le comité départemental de badminton et le(s) Juge(s)-Arbitre(s) valideront le plateau de jeu et le podium.

Buvette

Le club organisateur prévoit pendant toute la compétition pour les joueurs, les accompagnateurs, les officiels et le public une restauration suffisante ainsi qu'une buvette. (Le nombre de compétiteurs est communiqué par le Comité 35 à la suite de la phase d'inscription). Celle-ci doit être présente dans chaque salle, si la compétition se déroule sur plusieurs sites.

12.3 Modalités de l'organisation

Le Comité 35 de Badminton enverra les invitations, comprenant le nom du club support, le nom de la compétition, le numéro d'autorisation, la date, le lieu, les horaires, les coordonnées du responsable de la Commission Adultes à contacter et un plan d'accès à la salle.

Le club organisateur respecte le cahier des charges et les engagements annoncés dans le dossier de candidature.

Le club organisateur entreprend les démarches pour médiatiser le championnat auprès des élus locaux, et de la presse locale.

Le club organisateur informe la presse locale des résultats finaux.

13. DÉCLARATION SUR POONA

La demande d'autorisation est faite sur Poona par le GEO du Comité 35.

Le GEO du Comité 35 rédige également le règlement particulier qui est joint à la demande d'autorisation de tournoi, procède à la vérification et à la validation de la demande dans les délais impartis.

14. CÉRÉMONIES PROTOCOLAIRES

Lors des cérémonies protocolaires, les supports visuels du Comité 35 (banderoles, kakémonos) et différents partenaires sont affichés près des podiums

Le club organisateur met à disposition un podium (à minima de deux marches).

1. Discours du représentant du Comité 35
2. Discours du président du club organisateur
3. Discours des partenaires du club support (Facultatif)
4. Remises des récompenses

Aide-Mémoire Club Organisateur

Championnat d'Ille-et-Vilaine Séniors de badminton

AVANT LA COMPÉTITION

- ✓ Envoyer une affiche d'annonce de la compétition (au format image) au secrétariat du Comité (contact@badminton35.fr) dès que le club support aura été choisi par le CA du Comité.
- ✓ Envoyer une lettre d'invitation avec plan d'accès vers les salles au plus tard 6 semaines avant la date de la compétition au secrétariat du Comité (contact@badminton35.fr).
- ✓ Rechercher un lot d'accueil (au choix) pour tous les participants (joueurs et officiels techniques).
- ✓ Proposer des contacts pour l'hébergement des joueurs et officiels techniques à proximité du complexe sportif et à des tarifs raisonnables (exemple : partenaires du club).
- ✓ Entreprendre des démarches pour médiatiser l'évènement (contact des partenaires, de la presse locale, ...).

PENDANT LA COMPÉTITION

- ✓ Prévoir une buvette suffisante pour les deux jours (dans chaque salle si elles sont éloignées) en fonction du nombre de personnes attendues.
- ✓ Prévoir la vente de volants plume à la buvette si le partenaire équipementier du Comité n'est pas présent sur la compétition.
- ✓ Prévoir une table de pointage (par salle) avec :
 - Un bénévole du club en binôme avec un membre du Comité pour le pointage et la distribution des lots d'accueil (du club et du Comité) le cas échéant,
 - Une tablette ou un ordinateur connecté à Internet,
 - Afficher le QRcode de pointage de la compétition (à proximité du pointage).
- ✓ Fourniture d'une table de marque (par salle) disposant de :
 - Tables et chaises pour 4/5 personnes,
 - Une sonorisation avec microphone,
 - Une tablette connectée à Internet (pour la saisie des scores),
 - Une arrivée électrique,
 - Une trousse de secours,
 - Un écran géant ou tout autre moyen pour afficher le numéro du prochain match,
 - 1 pige (pour la hauteur des poteaux/filets).
- ✓ Disposer d'une connexion Internet Wifi dans la / les salle(s) de la compétition pour la / les table(s) de marque.
- ✓ Mise à disposition des terrains homologués avec pour chacun :
 - 4 chaises de coach (deux par demi-terrain),
 - 2 ou 4 caisses (1 ou 2 par demi-terrain),
 - 1 carton pour les volants usagés,
 - 1 scoreur,
 - 1 serpillère,
 - 1 plaquette avec un crayon pour noter les scores.
- ✓ Pour les récompenses prévoir dans la salle principale :
 - Une table pour disposer les récompenses des joueurs,
 - Un podium.
- ✓ Si la compétition accueille des arbitres, prévoir au moins 2 chaises d'arbitre sur des terrains de la salle principale.